

Association Francophone d'Arts Martiaux Affinitaires & Disciplines Associées

F.F.K.A.M.A.



A.F.A.M.A.



Membre de la Fédération Francophone de Karaté et Arts Martiaux Affinitaires (FFKAMA)

• Ailé de la Belgian Karate Federation (BKF) •

Reconnue par le Ministère de la Communauté française, l'Administration de l'Éducation Physique et des Sports (ADEPS), le Comité Olympique Belge et Interfédéral Belge (COIB), et l'Association Interfédérale du Sport Francophone (AISF) • BKF / Membre de l'European Karate Federation (EKF) et de la World Karate Federation (WKF)

Président : Vincent LEDUC • Rue Bois d'Esneux, 85 - 5021 BONINNE
Tél. & fax : 081 / 20 15 51 • GSM : 0475 / 61 01 86 • e-mail : president@afama.be

Coordinateur-licences & Directeur Technique AFAMA-ADEPS

Hervé MICHAUX • Allée des Noisetiers, 11 - 6280 Gerpinnes
Tél. & fax : 071 / 21 80 13 • hervemichaux@gmail.com • <http://www.afama.be>

Aux responsables des clubs affiliés à l'A.F.A.M.A.

Consignes pour l'envoi et le paiement des licences

Messieurs, Mesdames les Président(e)s,

Voici la marche à suivre pour l'envoi de vos licences : il est très important de suivre scrupuleusement les instructions suivantes :

1°) avoir réglé la cotisation annuelle club d'affiliation à la FFKAMA. (Secrétariat : 02 / 705 78 05) ;

- 125 €, la première année.
- 75 € par la suite chaque année.

2°) toutes vos licences dûment remplies doivent être envoyées à l'adresse suivante :

MONSIEUR HERVE MICHAUX – A.F.A.M.A.
ALLEE DES NOISETIERS, 11
6280 GERPINNES

3°) tous vos paiements doivent se faire par virement sur le compte suivant :

068 – 2330291 – 87 de l'A.F.A.M.A., rue Bois d'Esneux, 85 B-5021 Boninne

- 26 € pour les membres pratiquants AVEC ou SANS carnet (avec [ACCORD DU COMITE](#));
- 10 € pour les membres du Comité du Club NON pratiquant(e)s.

TRES IMPORTANT :

❖ **la référence du paiement doit être ABSOLUMENT comme suit :**

N° du CLUB : (x) LICENCES + (y) CARNETS + (z) COMITE

(Ex : CLUB 5126 : 6 LICENCES + 2 CARNETS + 1 COMITE)

Faites TOUJOURS votre virement et votre envoi des licences en même temps.

NB : pour renouveler votre stock de formulaires de licences, adressez-vous au secrétariat de la FFKAMA en précisant votre N° de club et surtout la dénomination AFAMA : **N'ENVOYEZ JAMAIS DE PHOTOCOPIES.**

Restant à votre disposition pour tout renseignement à ce sujet et vous remerciant d'avance pour votre rigueur, je vous prie d'agréer mes meilleures salutations sportives.

Hervé MICHAUX